



PV DU C.M.
Commune de Gennes-sur-Seiche
Département d'Ille-et-Vilaine
Séance ordinaire du 13 juin 2023

L'an deux mil vingt trois, le 13 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, - 1 Allée de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Henri Béguin, Maire.

Date de convocation : 08/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : 14 - Présents : 10 - Votants : 12

Étaient présents : M. Béguin Henri - Mme Béтин Madeleine - Mme Coudé-Belloir Anne-Marie - M. Cornée Lionel - Mme Jéby Myriam - M. Lamy Vincent - M. Raison Éric - M. Rossignol Denis - Mme Tiriau Valérie - M. Tual Maxime

Absents excusés : - M. Le Droff Roland- M. Lamy Patrice-Mme Brielle Hélène

Absents : M. Bondoux Pierre

Procuration : M. Le Droff Roland donne procuration à Mme Coudé-Belloir Anne-Marie, - M. Lamy Patrice donne procuration à M. Lamy Vincent

Secrétaire de séance : M. Tual Maxime

Début de la séance : 20h35

Le procès-verbal de la réunion du 02/05/2023 est approuvé à l'unanimité

<u>D20230612-41</u>	Subvention exceptionnelle pour le Comité des Fêtes	Pour : 12 Absentions : 00 Contre : 00
Le comité des Fêtes de Gennes-sur-Seiche demande une subvention exceptionnelle de 1200€ pour l'organisation de Gennes en Fête		
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :		
<ul style="list-style-type: none">• D'ACCORDER une subvention exceptionnelle d'un montant de 900€ au comité des fêtes pour l'organisation de Gennes en fête.		

<u>D20230612-42</u>	Demande de Fond de Concours pour la salle des sports	Pour : 12 Absentions : 00 Contre : 00	
Vu l'enveloppe 2021-2026 d'un montant de 110 486 € accordée par Vitré Communauté au titre du Fonds de concours afin de soutenir les communes à financer certains travaux, Vu le montant de l'enveloppe restant disponible à ce jour, soit 97 564 €, M. le Maire propose d'affecter le solde du fonds de concours sur le projet de rénovation de la salle de sports, rue Duguesclin suivant le plan de financement suivant :			
DEPENSES	HT (€)	RECETTES	MONTANT €
Estimatif	501 690.00	DSIL (Dotation Soutien Investiss. Local)	100 00.00
		FSPL (Fond de Soutien des Projet Locaux)	75 000.00
		Fonds de concours	97 564.00
		Autofinancement	219 690.00
Total	501 690.00		501 690.00
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :			
<ul style="list-style-type: none">• DECIDE de solliciter le fonds de concours accordé par Vitré Communauté pour un montant de 97 564 €.			

D20230612-43	<u>Tarifs et horaires de la garderie municipale, tarifs cantine et transport scolaire– Rentrée 2023-2024</u>	Pour : 12 Absentions : 00 Contre : 00
---------------------	---	---

Après avoir entendu Mme Bétin, Adjointe au Maire, il est proposé au Conseil Municipal :

→ Horaires et tarifs suivants pour la garderie municipale :

HORAIRES MATIN du lundi au vendredi	
7h15 – 8h35	2€
8h15- 8h35	1€
HORAIRES SOIR	
16h30-16H40	GRATUIT
16h40-17h00	1 €
16H40- 17H15	1.50 €
16h40-17H30	1.70 €
16h40-17H45	1.90 €
16H40-18h00	2.10 €
16h40- 18H15	2.30 €
16H40-18H30	2.50 €

→ Tarifs suivants pour la cantine municipale :

4.30 € par repas enfant domicilié à Gennevilliers-sur-Seiche

4.40€ par repas enfant domicilié dans une commune extérieure

5.30€ par repas adulte

→ Participation des familles au transport scolaire.

1 enfant	125.00€
2 enfants	250.00€
3 enfants	Gratuité pour le 3eme enfant scolarisé à Gennevilliers-sur-Seiche
Par enfant transporté à partir de janvier	Demi-tarif

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide** la grille des horaires et les tarifs de la garderie pour la rentrée 2023-2024.
- **Autorise** M. le Maire à signer les documents se rapportant à cette décision.

D20230502-44	<u>Révision des loyers communaux</u>	Pour : 12 Absentions : 0 Contre : 00
---------------------	---	--

Mr Henri BEGUIN, Maire expose :

Vu l'indice de référence des loyers pour le 1^{er} trimestre 2023.

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Décide** d'augmenter les loyers des logements communaux de 3.49 % à compter du 1^{er} juillet 2023.
- **Décide** de ne pas augmenter les loyers commerciaux pour 2023.
- **Autorise** M. Le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

D20230502-45	Demande de CUB pour parcelle ZN 0052	Pour : 12 Absentions : 00 Contre : 00
<p>Mr Henri BEGUIN, Maire expose :</p> <p>Suite a l'acquisition de la parcelle ZN 0052, il est proposé de déposer un CUB pour passer la parcelle de zone agricole en zone à urbaniser.</p> <p>Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Décide</u> de réaliser et déposer une demande de CUB pour la parcelle ZN 0052. ▪ <u>Autorise</u> M. Le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision. 		

Questions diverses :

- Contrat agent espace vert
Il a été décidé de proposer un contrat de 6 mois à M. LASALA de 35H/semaine.
- Echange avec la SCI LM35 (avec Mr MARTIN)
Un accord a été trouvé avec M. MARTIN pour l'emplacement de la sortie de sa parcelle
- Etat avancement Maison Boucault
- Argent de poche : les demandes d'inscription commencent à arriver (6).
- Terrain de foot : un filet a été demandé pour éviter que les ballons sorte du terrain. Deux devis ont été proposé.

Fin du conseil 22h38

Le prochain conseil aura lieu le 11/07/2023 à 20h30.

BEGUIN H. Le Maire	M. Tual Maxime Secrétaire de séance